

N° ligne	<b>PROJETS SUBVENTIONNÉS PAR LE COMPTE D'AIDE À LA SUBSTITUTION D'ÉNERGIES PLUS POLLUANTES POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 SEPTEMBRE 2015</b>	
1	Nombre de clients :	<b>123</b> (1)
2	Volume déplacé en m <sup>3</sup> :	756 942
3	Litres d'huile déplacés :	844 275
4	Investissements bruts (excluant les frais généraux corporatifs) :	
5	Branchements et conduites	1 154 081 \$
6	PRC	153 025 \$
7	Sommes utilisées :	<b>244 227 \$</b> (2)
8	Rentabilité de l'ensemble des projets réalisés grâce à l'utilisation du CASEP :	
9	<u>Sans le CASEP</u>	
10	Point mort (années)	18,75
11	T.R.I. %	6,55%
12	<u>Avec le CASEP</u>	
13	Point mort (années)	3,96
14	T.R.I. %	7,95%

15 (1) L'énergie déplacée pour les clients est le mazout léger. Elle a généré une réduction de 879 tonnes des émissions de CO<sub>2</sub>.

16	(2) Solde du CASEP au 30 septembre 2014	379 457 \$
17	Montant autorisé CASEP pour 2015	1 000 000 \$
18	Intérêts gagnés en 2015	59 502 \$
19	Sommes utilisées en 2015	(244 227) \$
20	Solde du CASEP au 30 septembre 2015	<u>1 194 732 \$</u>